

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 130 (1985)
Heft: 2

Artikel: La 6e division légère blindée de l'armée française
Autor: Meier, Willy
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344579>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La 6^e division légère blindée de l'armée française

par le major Willy Meier

Objectif

Le Gouvernement français a décidé d'accroître les capacités de mobilité et de contre-surprise de ses forces terrestres. A cet effet, il a doté l'armée de terre de moyens complémentaires et polyvalents. Ils sont regroupés — et c'est le cas de la 6^e DLB dès cette année — au sein de la Force d'action rapide (FAR).

L'ordre de bataille de la FAR

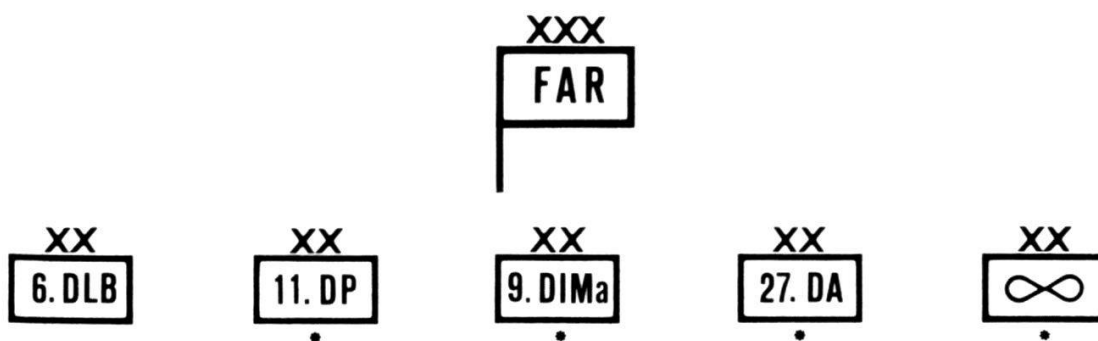
Afin de situer le cadre dans lequel cette nouvelle unité d'armée pourrait être engagée, il nous semble intéressant de vous présenter l'ordre de bataille de la Force d'action rapide.

Précisons que la division aéromobile sera totalement opérationnelle dès 1985. Elle sera composée de 6 bataillons dont 4 équipés d'hélicoptères de combat.

Un peu d'histoire

Héritière de la 6^e division de cavalerie, puis de la 6^e division blindée, la 6^e DLB a été créée le 1.7.84 à partir de la 31^e brigade. Cette dernière, rappelons-le, était commandée par le général Coullon, actuel commandant de la Légion étrangère. C'est le 28 juin 1984 qu'ont eu lieu à Aubagne les cérémonies de dissolution de cette unité d'armée. La prise d'armes s'est déroulée au quartier Viénot, en présence de toutes les unités qui constituaient la 31^e brigade: le 21^e régiment d'infanterie de marine, le 2^e régiment étranger d'infanterie, la 31^e compagnie de commandement et de transmission et, enfin, des formations de soutien du 1^{er} régiment étranger.

Cette brigade aura eu une existence bien remplie puisqu'elle a été engagée notamment à Beyrouth, dans le cadre de la force d'interposition et de sécurité.



* Abréviations: DP (division parachutiste), DIMa (division infanterie marine), DA (division alpine), ∞ (division aéromobile, 4. DAM).

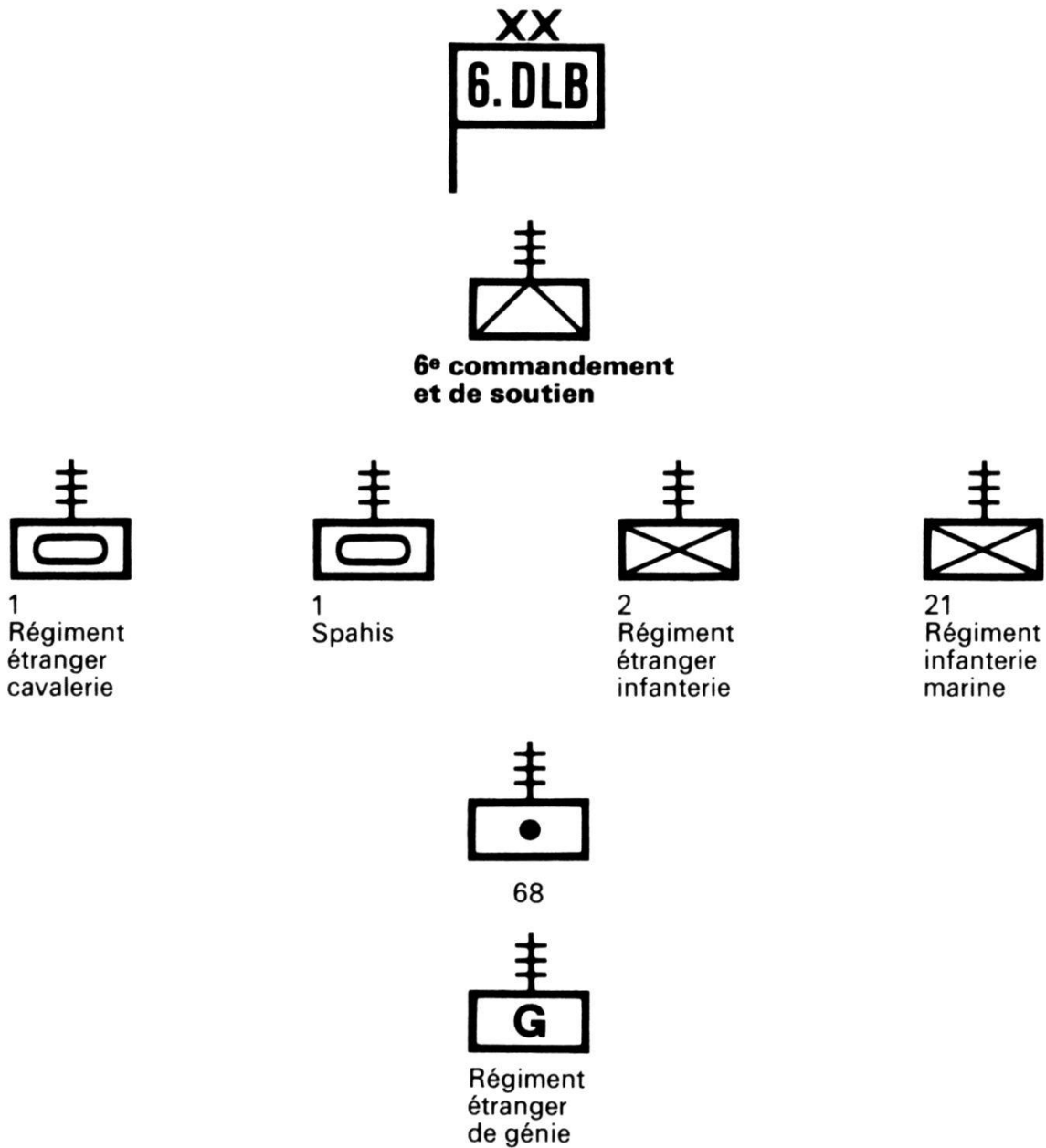
L'ordre de bataille de la 6^e division légère blindée

La 6^e DLB est forte de 7200 hommes. Ce sont en général des engagés volontaires ou des volontaires pour un service long. L'état-major et le régiment de commandement et de soutien sont installés à Nîmes, alors que les

autres corps de troupe sont implantés à Orange, Valence, Nîmes, Fréjus, Avignon, La Valbonne.

Armement et équipement

Le commandant de division peut disposer de 72 chars AMX 30RC, 380 véhicules blindés d'accompagne-



ment (VAB), 24 VAB antichars équipés d'engins Hot, 24 canons de 155 mm, 48 missiles antichars Milan, 36 fusées sol-air, 200 lance-roquettes antichars. La division peut engager le combat contre les blindés adverses dès 4000 m (Hot) et mener également le combat antichar rapproché (lance-roquettes Apilas de 112 mm). L'artillerie divisionnaire peut appuyer le combat jusqu'à une distance de 24 km. La couverture aérienne est assurée par l'engagement du missile Mistral. La mise en batterie de cet engin s'effectue en moins d'une minute et ce système sol-air peut atteindre un avion volant à très basse altitude et jusqu'à 1,2 mach. Si nous dressons un bilan de la capacité de destruction de la 6^e DLB (nombre de chars qu'une arme antichar peut mettre hors de combat en 15 secondes, nous constatons que, au premier choc, la grande unité est capable, théoriquement, de mettre à feu 218 chars adverses.

Mission de la 6^e DLB

La 6^e DLB est entièrement sur roues. Elle dispose donc d'une excellente mobilité stratégique et, nous l'avons constaté, d'une très bonne capacité de feu antichar. Ses missions probables:

- rechercher le renseignement,
- appuyer l'engagement des escadrilles de la division aéromobile,
- effectuer des missions de sûreté.

Stationnée dans le sud-est de la France, sa situation est favorable aux mouvements rapides par autoroutes ou voies ferrées; d'autre part, elle est en mesure d'être transportée par voie maritime.

Conclusion

La 6^e DLB constitue une grande unité immédiatement disponible et à même d'agir vite et loin. La qualité de ses personnels et leur disponibilité (pensons notamment aux légionnaires) en font une unité d'élite. Par sa

Engins	Valeur de combat	Probabilité de mise hors combat
72 chars	1	72
24 Hot	0,9	22
48 Milan	0,9	44
200 Apilas	0,4	<u>80</u>
		218

Tout en demeurant prudents quant à l'utilisation de ces valeurs, nous pouvons cependant évaluer les chances de succès de la division au début du combat.

collaboration étroite avec la division aéromobile, elle sera pleinement efficace dans la lutte contre les blindés adverses.

W.M.